

**Compte-rendu de la réunion du conseil municipal**  
**du 04 Décembre 2014 à 20 h 30**  
**sur convocation en date du 30/11/2014**

**Présents** : M. TEXIER Pierre – M. GALLAIS Gérard – M. ARROYO-BISHOP Daniel – M. GANTHY Philippe – M. COVELA RODRIGUEZ Guillaume – M. CHEVALIER Bruno – M. GUILLOT Fabrice - Mme RICHAUD Babette – Mme CHENET Dany – Mme BEAUBEAU Maryse – Mme ALBERT Sylvie – M. DECQ Jean-François

**Absentes** : Emmanuelle GUIBERTEAU  
Nadine PARMENTELOT

**Secrétaire de séance** : Philippe GANTHY

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour, par contrainte de temps sur les décisions à prendre :

- Délibération annulation- préemption (n° 17 qui remplace les questions diverses)
- Délibération des zones de préemption urbaine - n° 18
- Délibération rétrocession pour la voirie lotissement des chaumes - n° 19
- Point sur le SIG - n° 20
- Etat sur les constructions non déclarées - n° 21
- Tarifs location salle des fêtes et pontons - n° 22

**Vote : Tous pour**

**ORDRE DU JOUR** :

- 1) Adoption du PV du 06-11-2014
- 2) Compte-rendu de la réunion du SIVOS du 26-11-2014
- 3) Compte-rendu de la réunion du CCAS du 28-11-2014
- 4) Compte-rendu de la réunion du PAPI du 17-11-2014
- 5) Gestion du personnel
- 6) Délibération pour mise à jour du « zonage termites »
- 7) Abonnement à « Pédago-fiches »
- 8) Budget : décisions modificatives
- 9) Vœux de la Mairie
- 10) Chemin de St Jacques de Compostelle
- 11) Dépollution puits contaminé- Bilan de la SNATI
- 12) Nouveau logo de la Mairie de Taillebourg
- 13) Plantations zone de l'abribus route des maçons
- 14) Mise en sécurité du pont boyard et de ses abords
- 15) Projet de verger patrimonial
- 16) Dossier Pont Dormant
- 23) Questions diverses

## Le conseil aborde les différents points de l'ordre du jour :

### 1) Adoption du PV du 06-11-2014

Maryse BEAUBEAU demande que soit rajouté au procès-verbal du 6 novembre : « Par rapport à une demande des associations Mme BEAUBEAU avait donné l'autorisation (pour la dernière fois) d'accomplir ce travail ponctuel au secrétariat, » point n° 5 du PV

### 2) Compte-rendu de la réunion du SIVOS du 26-11-2014 (informatif car non adopté à ce jour)

Points évoqués :

- Pause méridienne passe de 40 mm à 20 mm (après concertation avec les agents)
- Rappel sur des salaires afin de régulariser un problème d'heures travaillées
- Problème sur la déclaration des relevés de temps d'un agent
- Prise en charge des enfants résidants sur d'autres communes (non compris ANNEPONT)

### 3) Compte-rendu de la réunion du CCAS du 28-11-2014 (informatif car non adopté à ce jour)

A) la perception nous demande de prendre une délibération pour toutes les opérations de prêts, de dons et de subventions.

B) le repas du 5 octobre a été très apprécié par nos anciens et notre conseiller municipal « chef cuisinier » Guillaume COVELA-RODRIGUEZ a été félicité.

Seule objection : le niveau sonore de l'animation « encore » trop fort qui ne permet pas les discussions et échanges entre les convives.

La commission décide de ne pas reconduire ce type d'animation pour l'année prochaine et pense s'orienter vers un conteur patoisant ou de la prestidigitation....

C) 77 personnes n'ont pas participé à ce repas. C'est un nombre important qui nous oblige à revoir à la baisse le coût de l'achat du colis qui était de 15 euros, à 10 euros. La commission reverra d'ailleurs cette attribution de colis pour l'année prochaine car d'autres municipalités ne proposent pas repas et colis, mais uniquement repas ou uniquement colis. De plus la municipalité a proposé aux personnes isolées de venir les chercher à domicile pour le repas, donc le déplacement ne posait pas de problème.

D) Le résultat comptable du budget CCAS (inclu l'achat des colis) laisse une marge de fonctionnement. Monsieur le Maire propose qu'en ces périodes de fêtes de fin d'année, des colis (du modèle à 10 euros) soient offerts aux bénéficiaires de la banque alimentaire en prenant en compte le nombre de personnes au foyer.

**Vote : tous pour**

E) Une réunion de la banque alimentaire s'est tenue à St Savinien le 24 novembre 2014. La présidente et le secrétaire ayant démissionnés, plusieurs cas de figure pour pérenniser les actions relevant des CCAS étaient présentées par le président de la communauté de commune, monsieur GODINEAU, et notamment une prise de compétence par la CDC.

Pas de décisions prises à ce jour. Monsieur GODINEAU suggère à tous de se revoir en décembre.

### 4) Compte-rendu de la réunion du PAPI du 17-11-2014

#### **Le P.A.P.I**

Basé sur des événements de référence, l'objectif est de définir les zones du territoire concernées par les risques d'inondation et de submersion afin d'établir une hiérarchisation des enjeux exposés à ces risques. Ce diagnostic permet de définir des actions prioritaires à mettre en place sur le territoire. Ces actions s'intègrent dans une stratégie globale de réduction de la vulnérabilité du territoire : sensibilisation des acteurs, prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme, identification du rôle des zones humides dans la gestion des inondations, étude des ouvrages de protection (efficacité et financement).

Ce 17 novembre, 36 personnes du comité de pilotage du PAPI (Programmes d'Actions de prévention des Inondations) se sont réunies à Taillebourg.

Ce comité de pilotage est composé de l'EPTB Charente (établissement public territorial de bassin), d'élus, de syndicats, membres des services de sécurité, de services de l'état dont le conservatoire du littoral, la DDTM, etc....

La réunion s'est déroulée de 9H30 à 12H30 avec un ordre du jour très chargé :

- présentation de l'EPTB des actions relatives à la culture du risque et aux PPR (Plan de Prévention des Risques) dont notamment pour Taillebourg, des poses de repères de crues.
- présentation de l'action-schéma de protection de l'estuaire
- présentation du projet de protection de Port des Barques.
- présentation du bilan diagnostic de vulnérabilité de Rochefort
- présentation de l'étude de dévasement de la Charente

Des remarques ont été faites par des participants sur la présentation d'un « modèle de calcul de protection » de l'estuaire qui se base sur le phénomène « Xynthia + 20cm » et qui leur paraît être largement sous-estimé au regard des menaces potentielles : tempête + montée avérée du niveau des océans

## 5) Gestion du personnel

### Évocation des problèmes actuels avec certains agents

- Certains agents font valoir leur manque d'équipements de sécurité. Il est vrai que ces équipements doivent être fournis par l'employeur (la mairie), et en septembre un devis avait été établi. Mais comme le devis dépassait le budget initialement prévu, certains équipements pouvant attendre, la commande n'a pas été faite dans les temps. Heureusement, nos agents ne voyant pas arrivés ces équipements nous ont alertés, en particulier sur les chaussures de sécurité. Tout va rentrer dans l'ordre, mais l'attribution des équipements se fera contre signature et retour des protections individuelles usagées.
- Concernant une lettre envoyée à un agent. Le comportement et l'attitude d'un agent n'est pas tolérable vis-à-vis de l'institution. Une lettre de rappel aux droits et devoirs et au respect des autres employés lui a été envoyée. Lecture de cette lettre en a été faite aux élus.
- Temps de travail de madame Audureau, une régularisation de son nombre d'heure a été faite.
- Lorsque les agents dépassent leur temps de travail habituel, il leur est demandé de le noter et d'en informer l' élu responsable. Un agent a déclaré avoir effectué un nombre important d'heures. Lorsque l' élu a contrôlé ce nombre d'heures avec le nombre de jours travaillés, le calcul montre une aberration : cette personne aurait fait 20 h de travail par jour !

### Réunion général du personnel le 16-12-2014 (à préciser)

#### Entretien annuel du personnel

Cet entretien devrait avoir lieu au mois de janvier 2015

#### Rangement des archives

Une salle a été spécialement agencée à l'étage de la nouvelle mairie en tenant compte des recommandations de conservation des archives, le déménagement devrait avoir lieu le 23 décembre prochain, mais avant ce déménagement il conviendra de « ranger » les documents, ainsi que le cadastre, cette journée « rangement » est prévue le 17 décembre.

#### Temps de travail

Devant le rythme soutenu des réunions de la CDC, 2 à 3 par semaine M. le maire demande que soient octroyées à Angélique HARVOIRE, des heures supplémentaires pour assurer le suivi de nombreux dossiers d'urbanisme et des projets en cours, auquel il faudra très prochainement ajouter le dossier du futur groupe scolaire. Ces nouveaux horaires prendront au 1<sup>er</sup> janvier 2015

#### Fiches de postes

Dans le cadre de l'élaboration des fiches de poste, il a été décidé :

Afin d'optimiser le classement des archives le conseil décide de « nommer » un responsable, devant l'ancienneté de Mme AUDIGE, il est apparu qu'elle serait la plus apte à avoir cette responsabilité.

Monsieur le Maire informe le conseil que certains dossiers ont été oubliés avant les élections, comme par exemple la demande de remboursement par les assurances du sinistre de la poste. Pour faire avancer plus rapidement le travail de suivi de certains dossiers, et de celui-ci en particulier, la gérante de l'agence postale doit pouvoir aider le secrétariat de la mairie. Le conseil évoque cependant que le travail d'Agence postale reste prioritaire.

Les agents recevaient habituellement des colis de nourriture, il est proposé par la poste des « Cado chèques » la municipalité à l'unanimité a opté pour cette solution.

### Appel à candidature pour le poste de remplaçant durant la maladie d'Alain LOIZEAU

Les candidatures peuvent être déposées à la mairie, après une sélection, des entretiens auront lieu le 22 Décembre.

## 6) Délibération pour mise à jour du « zonage termites »

Le conseil considère que la commune est toujours en zone sensible concernant les termites.

## 7) Abonnement à « Pédago-fiches »

Ces fiches ont un coût important par rapport à leur utilisation, il est décidé d'annuler cet abonnement.

## **8) Budget : décisions modificatives**

Les modifications concernent des travaux de la classe, les dépenses étaient affectées à la section « fonctionnement », elles seront maintenant affectés au poste « investissement ».

## **9) Date des vœux de la Municipalité avec un pot pour l'inauguration de la Mairie**

Le **samedi 10 Janvier 2015 à 11 H**, le maire et son conseil municipal présenteront leurs vœux aux habitants de Taillebourg, qui pourront ainsi visiter la nouvelle mairie.

## **10) Chemin de St Jacques de Compostelle/Réunion du 22 novembre avec la fédération départementale**

Après une étroite collaboration entre la municipalité et l'Association Saintaise des chemins de St Jacques, et sur la production de documents historiques, nous avons maintenant l'honneur de figurer sur une variante du tracé de la voie de Tours, chemin le plus fréquenté, qu'on nomme également « Turonensis ».

## **11) Dépollution puits contaminé- Bilan de la SNATI**

Le dossier suit son cours, notre avocat, Maître MOTTET, a demandé au procureur une instruction, les premières auditions ne devraient pas tarder. Nous rappelons que la mairie a porté plainte, afin que ces travaux importants ne restent pas à la charge des contribuables. Un calendrier a été mis en place pour continuer la dépollution qui n'est pas terminée.

## **12) Nouveau logo de la Mairie de Taillebourg**

Nous avons décidé d'abandonner l'ancien logo avec des blasons dont la véracité historique est d'ailleurs contestée, au profit d'un graphisme de la tour (peut-être avec un trait stylisé bleu pour représenter la Charente). M. ARROYO-BISHOP nous a fait des propositions sur ce thème, qu'il doit peaufiner, mais qui ont déjà fait l'unanimité.

## **13) Plantations zone de l'abribus route des maçons**

Afin de pouvoir embellir cet endroit il a été décidé d'utiliser la terre de débarras pour pouvoir faire des plantations.

## **14) Mise en sécurité du pont boyard et de ses abords**

Suite à notre constat et la demande de particuliers, dont des parents ayant des enfants qui empruntent régulièrement le pont pour se rendre à l'arrêt des bus, il est envisagé :

- un passage clouté pour traverser la départementale à l'entrée du pont.
- Un radar pédagogique
- Des bandes réfléchissantes sur la longueur du pont (zone piétonne)
- Eclairage public à l'entrée et à la sortie du pont
- Eclairage public au niveau du stop au bas du lotissement de La Touche

Pour l'éclairage, une réunion a eu lieu le 21 novembre avec le SDEER, le maire Pierre Texier et le 3ème adjoint, Gérard Gallais.

Sylvie ALBERT & Guillaume COVELA demandent une étude pour sécuriser la rue Aliénor d'Aquitaine (vitesse excessive et stationnement aléatoire). Le Maire a déjà proposé que l'ensemble des riverains soit sollicité pour trouver des solutions, que cette enquête sera faite l'année prochaine. Mais que nous ne pourrions intervenir partout en même temps pour des raisons financières.

## **15) Projet de verger patrimonial et de sauvegarde (En collaboration avec l'association PROM'HAIES, 1<sup>ère</sup> réunion le lundi 1<sup>er</sup> décembre)**

Sur la proposition d'un des membres de la commission du patrimoine, Nadine GANTHY, nous avons pris contact avec l'association PROM'HAIES, spécialisée dans les espaces verts et paysagés. Une réunion de terrain a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre. Le responsable technique de cette association a été séduit par le site de Taillebourg, plus précisément l'esplanade au dessus de l'ancien camping, où jadis se trouvait déjà un verger. Le projet sera proposé le printemps prochain, car nous pourrions encore bénéficier d'une subvention de 80 %, subvention probablement non reconduite en 2016. Ce verger patrimonial de sauvegarde impliquera aussi les scolaires avec des animations proposées, comme des plantations, des greffes et de la taille.

## **16) Dossier Pont dormant/ Conversation téléphonique du 25 novembre**

Dernier contact avec l'architecte : le Mardi 25 novembre par téléphone  
Monsieur Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques, dit qu'il travaille actuellement sur le dossier et qu'il proposera son projet pour la fin de l'année ou début de l'année prochaine

## 17) Délibération annulation préemption

Cette délibération a été votée par tous

## 18) Délibération des zones de préemption urbaine

Cette délibération a été votée par tous

## 19) Délibération autorisation de signature du maire pour rétrocession voirie lotissement des chaumes

Cette délibération a été votée par tous

## 20) SIG (système d'information géographique) de la CDC

Rendez-vous avec F. Gueydon de la CDC le 17 décembre pour voir la mise en place sur la commune de ce projet « novateur »

## 21) Constructions sur zones non constructibles et constructions non déclarées

Conversation téléphonique avec le contrôleur principal du centre des finances publiques de St jean  
Rendez-vous pour différents dossiers le 10 décembre

## 22) Tarifs de la salle des fêtes et pontons

Tarifs salle des fêtes :

	<u>HABITANTS DE TAILLEBOURG</u>		<u>PERSONNES HORS COMMUNE</u>	
	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Location au weekend	182 €	186 €	294 €	275 €
Chauffage (hiver)	40 €	50 €	40 €	50 €
Caution	415 €	415 €	415 €	415 €
Journée supplémentaire	70 €	72 €	70 €	106 €
location à la journée	106 €	108 €	181 €	160 €
chauffage	27 €	30 €	27 €	30 €
caution	415 €	415 €	415 €	415 €
vin d'honneur	53 €	54 €	91 €	81 €
caution	167 €	167 €	167 €	167 €
Forfait ménage	50 €	50 €	50 €	50 €

Tarifs salles vouées : *cette salle n'est plus louée pour le moment.*  
Pour indication, les tarifs 2014 étaient Location journée : 75 € Caution : 150 €

Tarifs salle du terrain de foot : *cette salle n'est plus louée pour le moment.*  
Pour indication, les tarifs 2014 étaient Location journée : 54 € Caution : 100 €

Halte Fluviale

<b>2014</b>	<b>2015</b>
Eau : 1,12 € par jour	Eau : 1,15 € par jour
Electricité : 2,35 € par jour	Electricité : 2,40 € par jour

Garage (Mme Cousin) :

<b>2014</b>	<b>2015</b>
40 € par mois	41 € par mois

## Tarifs pontons

Taille du Bateau	MOIS		ANNEE	
	2014	2015	2014	2015
< A 5 m	50 €	55 €	315 €	330 €
De 5 à 7 m	75 €	80 €	515 €	480 €
De 7 à 9 m	95 €	100 €	725 €	600 €
De 9 à 12 m	110 €	115 €	920 €	690 €
De 12 à 13 m	120 €	125 €	970 €	750 €
	Pour mètre supplémentaire 100 € à l'année			

### 23) Questions diverses

Bruno Chevalier informe le conseil municipal que les nouveaux panneaux pour la signalétique sont arrivés :

1. Un panneau SNCF pour la Brossardière
2. Un panneau STOP pour le chemin au-dessus du lotissement de la Touche (sortie sur la départementale)
3. Un panneau STOP pour la pharmacie
4. Un panneau « interdiction de faire demi-tour » pour la rue Aliénor d'Aquitaine

Ce sont les établissements GIROD de Port d'Envaux qui ont fourni ces panneaux.

Bruno Chevalier nous parle de l'incendie qui a eu lieu aux Renaudins chez M. Beillard, en l'absence de camion, ce ne sont pas les pompiers de Taillebourg qui sont intervenus. Les victimes de l'incendie seront relogées dans la famille à proximité.

Le débarnage est arrêté et reprendra lundi 6 dans l'après-midi. Fabrice Guillot regrette que ce débarnage ne soit pas signalé à la circulation. Un fossé à la Bécaudière a été créé pour cause de ravinement et d'autres ont été curés. L'élagage de la ferrée verte est fait.

Quinze chaises sont arrivées pour la salle de la mairie, ainsi qu'un fauteuil pour le SIVOS, les anciennes chaises qui se trouvaient à la mairie sont conservées, en cas de besoin.

Philippe Ganthy a participé à la projection et aux commentaires des enfants concernant le diaporama qu'ils ont réalisé sur leur voyage en Dordogne. Il nous fait part également d'une visite qu'il a faite à l'école de Bernay Saint Martin avec Pierre Texier, et en présence de Mme le Maire, pour nous sensibiliser aux différents aspects de la construction d'un groupe scolaire.

Dany Chenet, qui prépare le bulletin de janvier 2015, annonce que la date butoir pour la transmission des articles des différentes associations, est fixée au 15 Décembre, elle propose qu'une photo ancienne des 21 km de Taillebourg fasse la couverture du bulletin. Maryse Beaubeau demande que soit inséré dans ce bulletin les informations concernant les taxis des mouettes, utiles pour les personnes ne pouvant pas se déplacer sur Saintes.

Daniel Arroyo-Bishop a constaté que l'électricité dans les salles voûtées était à refaire, un devis va être demandé. Il déplore également que les dalles du sol soient couvertes de remblais sur environ 40 cm, ce qui ne permet pas de voir ce dallage. Du remblais se trouve également dans les salles souterraines.

**La séance est levée à 1 h 25**